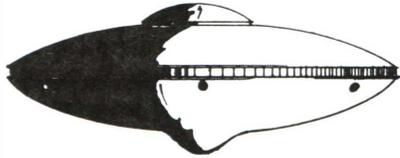


# UFO • QUEBEC



NUMERO 18 \$1.00  
DECEMBRE 1979

## INFORMATIONS RECHERCHES

### SOMMAIRE



EDITORIAL.....	CLAUDE MAC DUFF.....	PAGE	2
ENQUETES AU QUEBEC			
LE LAC WAPITI...	SERGE SAVARD .....	PAGE	4
	MARC LEDUC .....		
LA CHUTE DES PASSES...	SYLVAIN BOIVIN.	PAGE	6
LA REVUE DE PRESSE			
UNE OPINION DE REGINALD MARQUIS.....		PAGE	8
INFORMATIONS DIVERSES			
NOUVELLES DU QUEBEC...	PHILIPPE BLAQUIERE		
		PAGE	11



## **EDITORIAL**

**claire mac duff**

Chers lecteurs et lectrices,

Vous êtes sûrement étonnés en voyant le nouveau format de UFO-QUEBEC. Ce n'est toutefois pas sans y avoir bien pensé que nous avons ainsi décidé de changer la présentation générale de la revue.

En effet, au fil des mois, les membres du Comité de Rédaction, et les autres enquêteurs de l'association UFO-QUEBEC, se sont rendu compte que le travail relatif à la préparation et à l'impression de la revue requérait la plus grande partie du temps alloué aux activités du groupe, et ce au détriment du temps réservé strictement aux enquêtes sur les cas d'observation d'OVNI. Pour cette raison, d'ailleurs, nous avons dû laisser passer la saison estivale sans publier le numéro habituel de UFO-QUEBEC. Pendant ce temps, nous avons tenté de remanier le mieux possible le Comité de Rédaction et celui de l'Administration, en faisant appel aux abonnés et aux collaborateurs pour remplir certaines des tâches importantes.

Comme les réponses à cet appel n'ont pas été tellement nombreuses, nous avons dû prendre nous-mêmes ces décisions, dont celle de publier dorénavant UFO-QUEBEC sous la forme de bulletin d'information bi-mensuel.

Ce bulletin contiendra donc un nombre plus réduit de pages, mais sera de parution plus fréquente, ce qui reviendra au même du point de vue de la quantité d'informations données aux lecteurs; l'abonnement passera de \$ 5.00 ( CINQ dollars ) à \$ 6.00 ( SIX dollars ) par année, pour 6 numéros.

Malgré ce changement, le tarif d'abonnement demeure encore raisonnable et abordable pour tous, surtout si vous comparez avec les autres bulletins d'information semblables, qui existent présentement dans le monde.

UFO-QUEBEC continuera de vous renseigner sérieusement sur tout sujet intéressant concernant l'ufologie, et nous sommes sûrs que vous saurez comprendre ces mesures qui, en fin de compte, permettront une meilleure coordination des diverses tâches requises pour mener à bien l'organisation du groupe et le travail direct d'enquête sur les cas.

Egalement, après cette longue période et pour répondre aux lettres et appels de collaborateurs qui nous reprochaient de ne pas tenir compte de leurs offres de collaboration, nous vous avisons que nous prendrons contact prochainement avec ceux-ci afin de bien ré-organiser le réseau de collaborateurs qui s'était si bien constitué au Québec. Deux membres de UFO-QUEBEC se chargent présentement de cette tâche.

Toutefois, il faut comprendre que celle-ci requerra quand même un certain temps avant d'être menée complètement à bonne fin. Nous faisons donc appel à votre compréhension et vous incitons à répondre du mieux que vous le pourrez lorsque vous serez contactés par eux.

UFO-QUEBEC repart d'un bon pied, fort d'une expérience de 5 années qui a permis à l'association de comprendre et de juger comme il se doit les hauts et les bas de la direction d'une organisation, dont le fonctionnement et la survie reposent en majorité sur le travail bénévole de ses membres-fondateurs, de ses collaborateurs et des abonnés.

Pour cette raison, nous espérons que vous tous saurez continuer à nous encourager et à soutenir notre action.

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHES SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

DECEMBRE 1979 I.S.S.N. 0317 - 9311

DEPOT LEGAL A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC  
DEPOT LEGAL A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

TARIFS DES ABONNEMENTS :

ABONNEMENT REGULIER : \$6 POUR 6 NUMEROS  
ABONNEMENT DE SOUTIEN: \$10 POUR 6 NUMEROS  
ETRANGER : AJOUTER \$1 (ENVOI PAR BATEAU)  
\$2 (ENVOI PAR AVION )

ADRESSE POUR LES ABONNEMENTS : UFO-QUEBEC, 361 LECORBUSIER  
BELOEIL, QUE. CANADA, J3G 3N8

LE NUMERO : \$1.00

LIBELLES LES CHEQUES ET MANDATS A L'ORDRE DE UFO-QUEBEC,  
POUR LES LECTEURS ETRANGERS, SE SERVIR DE MANDATS-POSTE  
INTERNATIONAUX DISPONIBLES DANS LEURS BUREAUX DE POSTE.

UFO-QUEBEC EST DISPONIBLE POUR DES ECHANGES AVEC D'AUTRES  
PUBLICATIONS DU MEME GENRE.

LES COLLABORATEURS SONT RESPONSABLES DE LEURS ECRITS QUI NE  
REFLETENT PAS NECESSAIREMENT LES OPINIONS DE LA REDACTION  
OU DE LA CORPORATION.

ADRESSE DE LA CORPORATION POUR TOUTE CORRESPONDANCE AUTRE  
QUE LES ABONNEMENTS :

UFO-QUEBEC, B.P. 53, DOLLARD DES ORMEAUX, QUE., CANADA  
H9G 2H5 .

# ENQUÊTES AU QUEBEC



## LAC WAPITI

par : Serge SAVARD et Marc LEDUC

Le témoin, monsieur Rock Laberge, a été questionné par les deux enquêteurs, à un mois d'intervalle. Il est dynamiteur de forage et est âgé de 56 ans. Il s'est déplacé de chez lui, à Sainte-Méthode, pour venir spécifiquement rencontrer le représentant de la Corporation UFO-QUEBEC à Alma, à l'été 1978. Le kiosque et les activités du Festival ne semblaient pas l'intéresser. Il me parla très sérieusement; son âge et l'ensemble de sa personnalité ne prêtaient pas à la loufoquerie, et deux visiteurs qui s'attardaient à regarder des maquettes prêtaient discrètement l'oreille aux propos que me tenait cet homme.

Serge Savard obtint de lui les réponses au questionnaire, ainsi que des dessins représentatifs. Il accompagna le tout d'un bref rapport, tel que résumé ci-dessous.

Le témoin fumait, ayant vue sur le lac. Soudain, à une distance d'une quinzaine de mètres, il aperçut une soucoupe volante, passant à une vitesse de 5 km/h. L'objet s'avança à proximité du hangar et de la chaloupe, ayant à ce moment une altitude de 1 mètre environ. Il se mit à produire une forte lumière et des jets d'eau. Il bascula, monta et disparut dans la nuit, le tout durant à peine deux minutes.

Le Lac Wapiti, région du Lac Saint-Jean, est le lieu de repos de monsieur Roberge. L'événement s'est produit entre le 15 et le 20 juillet 1970, et entre 21 H 50 et 22 H 10. Le témoin, regardant à la fenêtre, dans son chalet sans éclairage, aperçut premièrement une lueur semblable à celle que produiraient des phares d'autos en provenance de l'arrière du chalet. Il pensa à des braconniers, s'avança et vit immédiatement l'objet à une quinzaine de mètres de là.

La chose, en forme de soucoupe, allait passer à 5 mètres au-dessus du hangar à chaloupe, à une vitesse de 5 km / h. Elle descendait vers la surface du lac. Le témoin vit nettement une couleur vert pâle se réfléchissant de la partie supérieure de l'objet, lequel continua d'un même rythme à descendre pour surplomber la surface du lac à environ 1 mètre d'altitude. Une puissante luminosité se fit d'abord mauve, passant graduellement au jaune, et finalement au vert. Cette forte lueur provenait du dessous de l'objet, et cela avait pour effet d'éclairer la presque totalité du petit lac. Cette luminosité était comparable à celle d'un éclair de chaleur.

A ce stade, le témoin put voir s'élever autour de la coupole, et provenant de l'aileron transversal, plusieurs petits jets d'eau qui sortaient et rentraient alternativement de petits orifices. Ces orifices étaient en

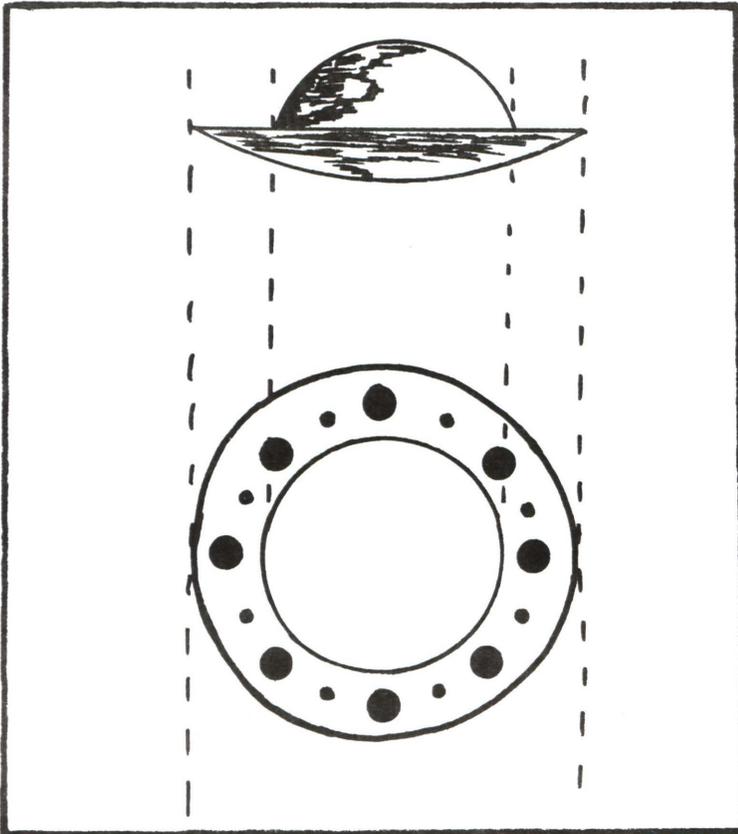
fait de deux ou trois grandeurs, et les diamètres variaient de 12 centimètres à 24 centimètres. Des jets, respectivement de 1 mètre et de 2 mètres, étaient plus étroits en leur sommet, et rentraient plus rapidement qu'ils sortaient.

A ce moment, l'objet était relativement plus bas que le témoin. Il se déplaçait lentement entre la forêt, dont les arbres ont 10 à 12 mètres de hauteur, et le chalet du témoin. L'objet se dirigeait vers l'autre côté du lac, à 40 mètres environ; il bascula doucement et présenta au témoin sa partie supérieure tout en montant au faite des arbres, et reprit brusquement sa position initiale pour disparaître.

Certains détails sont à ajouter.

L'enquêteur S. Savard a vu du témoin que le silence le plus complet régnait durant l'événement. Les insectes et les batraciens étaient bruyants, mais ils se sont tus au moment de l'événement, ainsi que durant plusieurs heures par la suite. En ce qui concerne la disparition de l'objet, le témoin ne peut préciser si cela est dû à une accélération rapide de l'objet, ou à l'extinction de toute luminosité. La surface du lac ne fut ni agitée ni brouillée. Le chalet se place à 5 mètres au-dessus du lac. L'événement a succédé à une violente et soudaine pluie chaude. La visibilité était excellente au moment de l'événement. La surface de l'objet était uniforme, exception faite des orifices. L'objet

avait une grandeur apparente à celle d'un objet de plus de 24 centimètres tenu à bout de bras.



Le témoin a gardé l'impression qu'il s'agissait d'un véhicule téléguidé en danger d'écrasement.

La forme, la vitesse, la luminosité, le silence, le mouvement, et l'action du phénomène conduisent à 6 points d'étrangeté validant le cas dans le Type R R 2, à cause de la distance et de l'effet de silence.

Le jugement des enquêteurs, la fermeté du témoin, l'harmonie externe du type d'observation, conduisent à la cote 3 et au seuil d'acceptation du rapport quant à la probabilité que l'événement soit conforme au récit du témoin, et qu'ainsi le récit est considéré fidèle.

CHUTE DES PASSESpar : Sylvain BOIVIN

J'écris à UFO-QUEBEC pour vous relater un fait survenu à un employé de la compagnie Price. Voici le témoignage complet, tel qu'il m'a été relaté par le témoin.

Lieu : Chute des Passes, Camp 15.

Date : le 5 octobre 1978, à 21 H 30.

Témoin : M. B..., commis des pièces.

Durée : de 10 à 12 minutes.

Ce soir-là, le témoin est parti pour aller faire un tour au garage de l'entrepreneur Dolbec et Tremblay, à environ 10 km du camp 15. Il s'y est rendu, et a immédiatement fait demi-tour pour revenir. A environ 6 km de ce garage, et en montant une petite côte, il a vu devant lui, à environ 700 m, six jets de lumière se concentrant par groupes de trois, ainsi donc deux groupes.

Les jets de lumière étaient bien distincts et définis à leurs sommets, alors que les bases étaient floues. Je lui ai montré les rayons de la photo de Barjols, et le témoin a dit que les rayons étaient semblables, mais qu'il n'y avait pas la soucoupe comme sur cette photo très connue.

Lorsqu'il aperçut les 6 lumières, il arrêta tout de suite son automobile au sommet de la petite côte, et observa mieux le phénomène. Quinze à vingt secondes plus tard, pour mieux voir, il a éteint ses propres lumières d'auto, et au même instant les jets de lumière disparurent pour faire place à 2 objets suffisamment gros pour l'embêter ( impression de 3 à 4 m ). Les objets étaient alors à 700 m , et ils se rapprochèrent un peu plus l'un de l'autre pour se distancer aussitôt en débutant chacun un demi cercle opposé qui les amena à environ 300 m du témoin. Il put bien les détailler, et les dessins qu'il a faits représentent ce moment.

Les deux objets étaient stationnaires et distants d'environ 150 m chacun à cet instant. Le témoin attendit près d'une minute, mais il commençait à se sentir nerveux, et il décida de rallumer ses phares d'auto. Au même instant, les deux objets firent place, de manière inverse à l'événement du début, à 3 jets de lumière plutôt qu'à 6, comme au début.

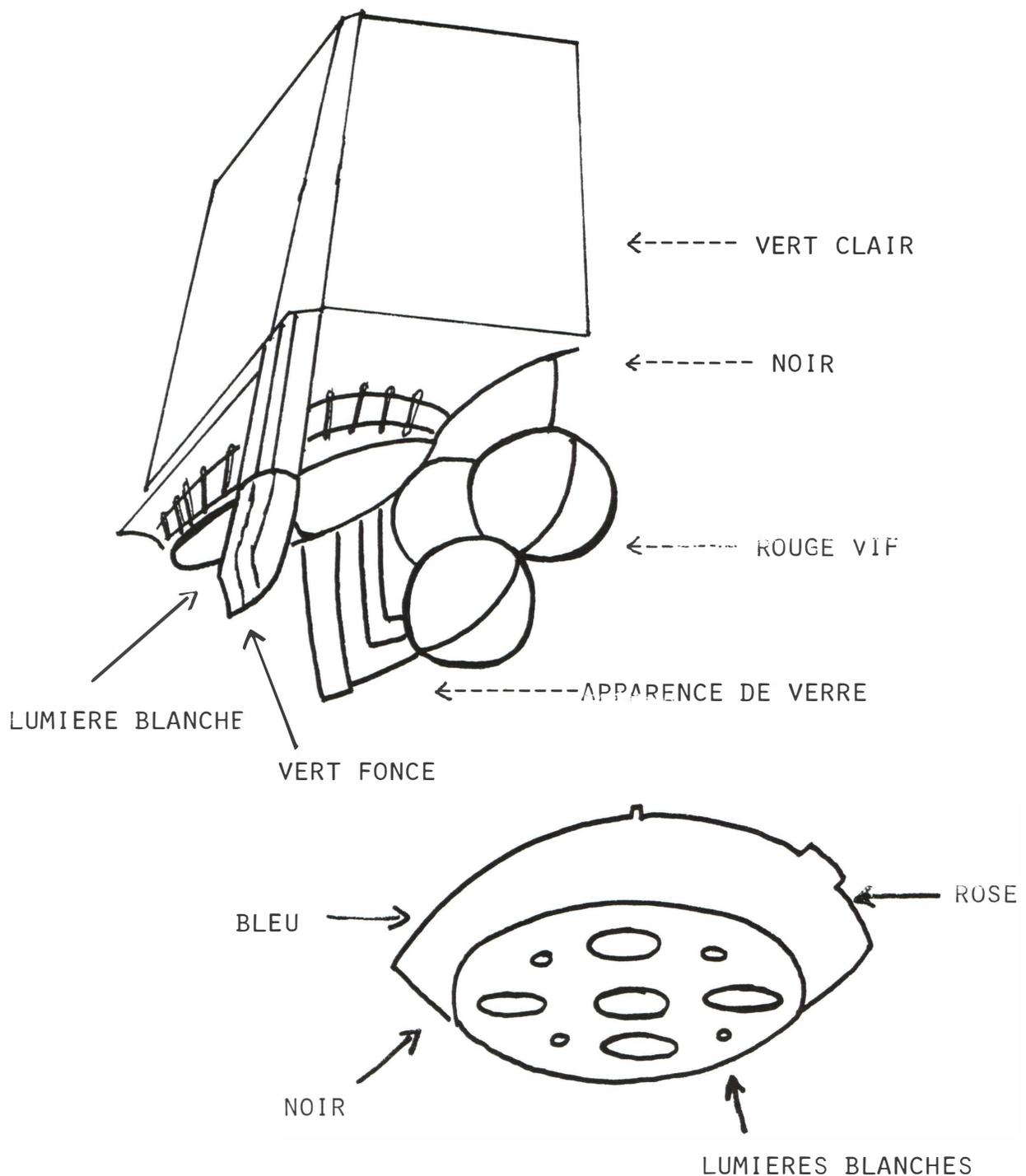
Le témoin éteignit encore ses phares et au même instant les troisjets furent remplacés par un seul objet, l'autre n'étant plus visible. Le témoin se sentait observé. L'objet fonça alors sur l'auto avec une extrême rapidité. Il passa juste au-dessus de l'auto éclairant les arbres au bord du chemin. Le témoin se retourna, mais l'objet était ou déjà trop loin, ou bien disparu. La peur le figeait sur place et il y demeura au moins 5 minutes de plus, avant de pouvoir partir.

A aucun moment le témoin n'a entendu de bruit. Il n'a eu aucun mal et ne garde aucun symptôme de quoi que ce soit. Lorsqu'il en fait le récit à des amis, on se moque de lui. Il m'en a parlé parce que j'ai vu les dessins sur le bureau de sa chambre, et parce que je l'ai questionné. A mon avis, le témoin est un habile dessinateur; il n'a jamais lu de livre sur le sujet des OVNI et il n'y croyait d'ailleurs pas avant cet incident. Les dessins furent exécutés le soir même de son observation. L'objet aux formes angulaires était à sa droite,

et celui aux formes rondes était à sa gauche. Ce dernier était placé de telle façon que le témoin ne voyait que le dessous.

Le camp est situé au bord de la rivière Péribonka, très importante, qui se jette dans le Lac Saint-Jean, à environ 7 km du camp 15. A cette distance, il y a une petite centrale de l'Hydro-Electric, et un barrage sur la rivière. Cet endroit est à 300 km de tout village à la ronde.

Nous espérons que ceci vous sera de quelque utilité, et j'ajoute l'adresse du témoin ( connue de UFO-QUEBEC ).



---

# LA REVUE DE PRESSE

---



par : Réginald MARQUIS

Je me permets d'attirer l'attention des lecteurs de UFO-QUEBEC sur quelques articles parus récemment dans la revue LA RECHERCHE, No. 102, juillet-août 1979, pp. 752-765 ). Sous le titre général " Les scientifiques et les OVNI ", nous retrouvons quelques propos qu'il n'est pas inutile de rappeler ici.

Tout d'abord, Michel Granger, docteur es Sciences de l'Université de Montréal et ingénieur chimiste, en compagnie de James E. Oberg, ingénieur de contrôle à la N.A.S.A., à Houston, signent le premier article : " La N.A.S.A. et les chasseurs d'OVNI ".

Après avoir rappelé que la science doit identifier les OVNI spatiaux, les auteurs nous apprennent que les célèbres photos reconnues depuis des années par maints ufologues comme des photos de véritables OVNI ne sont en fin de compte que des choses bien banales et facilement explicables ( ce que les auteurs se font un devoir de démontrer, d'ailleurs ). Les nombreux " cas " rapportés peuvent, aux yeux de certains ufologues, avoir de quoi déconcerter et renverser les convictions les plus sincères. En effet, quel coup d'apprendre subitement que les astronautes n'ont pas vu d'OVNI, mais plutôt des réflexions de lumière solaire sur leur capsule ou sur les hublots, des déchets rejetés par la capsule, des débris de fusées, des satellites ou tout simplement des poussières sur les hublots de la capsule elle-même...

Mais, quoi qu'il en soit, ne faut-il pas applaudir à de telles mises au point ?

Messieurs Granger et Oberg concluent, après avoir montré les photos suspectes et leur avoir donné une explication bien ordinaire, ils concluent donc que toute cette démonstration de ces faux OVNI ne fait qu'apporter la preuve que l'on ne trouve même pas 0,01 % d'OVNI réels derrière les photographies prises par les astronautes des vols Mercury et Gemini. Les nombreuses mentions de ces " preuves " d'observations réelles d'authentiques OVNI n'aurait été que le fruit d'une grossière erreur de la part de certaines personnes ou de certains groupements ufologiques privés comme le N.I.C.A.P. ou l'A.P.R.O.

Ce que nous avons là, c'est tout au moins la " preuve " que tout le monde peut se tromper, même des astronautes fatigués ou pris par le " stress de l'Espace ", aussi bien que des ufologues qui, en toute bonne foi, croyaient avoir là des documents importants de l'existence des OVNI. Nous pourrions aussi ajouter que nous avons là la " preuve " que, même si ufologie et con-

fusions ne font pas très bon ménage, au moins elles cohabitent depuis longtemps, depuis plus longtemps que l'on pense... Mais n'est-il pas normal que l'ufologie se fasse un point d'honneur de dénoncer toujours toute méprise quand elle en a... la preuve...?

Il n'y a donc là que le travail de deux hommes qui ont décidé de faire la lumière sur ces prétendues observations d'OVNI dans l'Espace. Ce travail ne devrait-il pas être celui de chaque ufologue ? N'est-il pas logique, dans la recherche de la vérité, d'éliminer tout ce qui entrave le chemin qui conduit vers elle, et surtout les grands cas dits classiques qui, à un moment donné, sont déclarés faux ? N'est-il pas propre au travail de chaque ufologue de se demander, en face de chaque témoin, qui lui dit avoir vu un OVNI, si, au fond, ce témoin n'a vu qu'une chose ordinaire, facilement explicable ?

On a connu une époque où l'on admettait, plus aisément peut-être, que certains phénomènes puissent exister sans pousser les études et les enquêtes tellement plus loin, mais il est impératif aujourd'hui, plus que jamais, de mener des enquêtes franchement objectives, dénuées de tout sensationnalisme, comme l'avaient été les communications des photos prises par les astronautes américains, dans les années '60.

Je crois donc qu'il faut dire bravo à tous ceux qui, en toute honnêteté, réfutent certaines allégations érigées petit à petit en Vérité Absolue. Je ne pense pas qu'il faille tout rejeter de ce qui a été fait avant notre époque, c'est-à-dire dans les débuts de l'ufologie contemporaine, loin de là.

En tenant compte des propos de Monnerie, Méheust ou Viéroudy, il nous faut être capables de remettre les choses à leur place. Les théories de Michel Monnerie, Bertrand Méheust et Pierre Viéroudy nous montrent en fait des hommes qui, après plusieurs années d'études consacrées à l'ufologie, n'ont pas hésité à regarder de l'autre côté de la clôture. Leur souci de voir plus clair dans ce ténébreux phénomène n'a d'égal que leur audace. Comme plusieurs ufologues se plaisent à le répéter à la face de la science : " Il ne faut pas faire l'autruche ", il ne faut pas non plus fermer les yeux sur la réalité des faux OVNI.

Plaçons donc les vrais OVNI avec les vrais OVNI, et les faux avec les faux, en n'oubliant pas qu'un jour un " vrai " OVNI peut tout à coup devenir un faux... sous la poussée d'analyses scientifiques dont on ne peut ignorer les conclusions...

Ce même numéro de la revue LA RECHERCHE nous amène ensuite un bref exposé de Vladimir Migouline. Comme vous l'avez deviné, il s'agit d'un Russe, plus particulièrement d'un membre correspondant de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. Il nous parle vaguement de la situation ufologique en pays soviétique, et nous sert à son tour une description d'une fausse observation d'OVNI.

Pour nous changer les idées des " faux ", Alain Esterle nous expose brièvement les grandes préoccupations de G.E.P.A.N. ( Alain Esterle en est le nouveau Directeur ).

Hubert Reeves, Directeur de Recherches au C.N.R.S. ( Centre National de Recherches Spatiales ), en France, vient ensuite s'appuyer sur les dires de Carl Jung, le célèbre psychanalyste, pour nous apprendre que le témoin-type d'observation d'OVNI est une personne qui a des responsabilités sociales. Assimilant le phénomène OVNI à des manifestations pures et simples de l'in-

conscient, l'auteur nous entraîne dans un dédale fantastique où les observations d'OVNI deviennent tout simplement de fausses interprétations de phénomènes ordinaires, même si sa conclusion nous dit que, toutefois, cette interprétation ne s'applique pas à toutes les observations dites d'OVNI. Et il a bien raison...

En résumé, ces quelques pages de la revue LA RECHERCHE ne nous offrent pas un verbiage vide de sens, heureusement. Malgré le titre qui, à mon avis, en dit beaucoup, nous avons la chance d'avoir ici les opinions de quelques personnalités de la Science, sur le sujet, et cela ce n'est pas à négliger.

En somme, un article à lire... et à méditer...

#### RAPPEL

#### INSCRIPTION COMME MEMBRE ADHERENT DE LA CORPORATION

Comme nous l'annoncions dans le supplément au numéro 17, en mai 1979, les collaborateurs-enquêteurs et les collaborateurs régionaux, ainsi que toutes les personnes intéressées, peuvent participer aux activités de la Corporation. Mais il faut préalablement définir votre genre de participation.

Nous procédons à un recrutement et à une sélection. L'esprit de ces efforts se veut plus ouvert qu'antérieurement. Cependant, nous nous sommes fixés des contraintes et nous avons établi des critères de sélection qui devraient avoir pour effet de faire de la Corporation UFO-QUEBEC autre chose qu'un club social.

Pour devenir membre-adhérent, il faut :

- 1- Obtenir la formule d'inscription comme membre-adhérent, et nous la retourner une fois complétée.
- 2- Obtenir et remplir la fiche de renseignements dans le cas où cela n'aurait pas été fait.
- 3- Envoyer une cotisation annuelle de \$ 12.00 ( douze ) dollars pour :



- l'abonnement au bulletin bimestriel UFO-QUEBEC;
- la cotisation comme membre-adhérent; la Corporation s'engage à rembourser ce montant si la candidature n'est pas retenue.

- 4- A la suite de quoi, vous recevrez une carte de membre identifiant le membre-adhérent, et que nous vous demandons d'utiliser consciemment et dans l'esprit de la Corporation.

# INFORMATIONS



## NOUVELLES DU QUEBEC

par : Philippe BLAQUIERE

En cette année 1979, hormis quelques visites et passages *impromptus*, l'activité ufologique fut d'un calme relatif, surtout durant la belle saison. Il faut dire aussi que la température n'a pas été des plus favorables : plus d'un ont été désappointés, car plusieurs d'entre nous se promettaient de passer de belles soirées d'observations.

Par contre, aux antipodes, la presse ufologique spécialisée nous relate une multitude d'observations d'OVNI : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Honolulu, Hawaï, les Indes, la Chine, et j'en passe, tous ont eu la visite des soucoupes volantes. Les autres Continents n'ont pas été oubliés : l'Europe, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud nous signalent aussi des observations. Plusieurs témoins ont pu photographier le phénomène. Bref, le dossier continue de grossir.

Voici donc quelques rapports, parmi plusieurs, reçus à UFO-QUEBEC.

\*\*\*\*\*

Il y a eu passage d'OVNI au-dessus du Québec dans la semaine du 18 mars.

Vendredi, 23 mars, à 3 H 30, un témoin, du centre-ville de Montréal, a vu pendant quelques secondes une masse triangulaire translucide parsemée d'une multitude de lumières, se déplaçant dans un mouvement ondulatoire, direction Nord vers le Sud. Vu le champ de vision restreint dans ce secteur de la ville, l'observation ne dura que quelques secondes.

Réf.: Pierre Hotte.

Vendredi, 23 mars, à 21 H 25.

Deux témoins de la région de Beloeil observèrent le passage de 2 disques reliés entre eux par un plasma blanchâtre; le centre était teinté de rouge et ces deux disques se suivaient en formation serrée, à très grande vitesse, en direction Est-Nord-Est. Ils semblaient être à basse altitude, et le tout avait un diamètre apparent d'une pleine lune.

Témoins : Philippe Tournier  
J. L. B.

Mercredi, 28 mars, 23 H 40,

Une formation de plusieurs OVNI luminescents blancs-verts passe dans le ciel de Beloeil; elle est observée dans un secteur dégagé du ciel, puis s'engage dans le secteur couvert de nuages légers. Vu à travers ces nuages, le passage se fit à très grande vitesse. Les OVNI se déplaçaient dans un mouvement ondulatoire en direction O.S.O. Durée : 10 à 15 secondes.

Témoins : Philippe Tournier  
Dossier : Philippe Blaquièrre

